

VALLÉE DU RHÔNE

GUILHERAND-GRANGES

Une passerelle pour le bonheur des cyclistes et promeneurs



Les élus avant "l'envoi" de la passerelle.



Les usagers de cette "voie bleue" ne seront plus obligés d'emprunter la route de Cornas et son pont étroit.

Bien qu'une partie de la Via Rhôna se situe sur la rive gauche du Rhône, côté Valence, la "voie bleue" sur la rive droite, côté Guilherand-Granges, St-Péray, Cornas et Châteaubourg, a elle aussi fière allure avec son projet alternatif. Aussi, les édiles de la CCRC (communauté de communes Rhône Crussol) poursuivent son aménagement dans un cadre de pleine nature, qui attire de nombreux randonneurs et autres cyclistes.

Pour se réapproprier les bords du Rhône et en faire un espace de vie agréable, la CCRC a entrepris un chantier avec un axe structurant qui, à terme, comptera 8 km, entièrement destinés aux promeneurs, randonneurs et cyclistes. Son

coût total s'élève à 1 300 000 € et il est financé en partie par la Région et la CNR.

La première tranche, qui s'élève à 850 000 €, est en cours de réalisation avec, hier, la pose d'une passerelle sur la rivière Le Mialan. Un formidable atout pour les usagers de cette "voie bleue" qui désormais ne seront plus obligés d'emprunter la route de Cornas et son pont étroit au nord de Guilherand-Granges, pour poursuivre leur parcours.

Une opération spectaculaire, suivie par de nombreux habitants du canton, très attentifs à l'élévation de cette imposante structure de 35 tonnes par deux énormes grues qui ont déposé la nouvelle passerelle sur ses deux

pilliers.

Les utilisateurs pourront y accéder, sans se dévier de leur cheminement de verdure, dans un cadre très agréable.

À suivre la création de plusieurs aires de détente et de repos

Au-delà de cet aménagement essentiel, les travaux vont se poursuivre avec la création de plusieurs aires de détente et de repos avec des points d'eau. Citons celles du Mialan côté St-Péray, du Moulin et de La Mûre à Cornas et près de la station de relevage de Châteaubourg.

Des revêtements gravillonnés seront réalisés au nord de cette passerelle,

avec notamment des passages de gués qui vont faciliter et agrémente ce parcours.

« Arrivé au terme de ce chantier, qui s'échelonne sur 8 mois, je pourrai partir tranquille car j'aurai réalisé les 8 km de ce projet sur les bords du Rhône qui me tenait à cœur », a souligné le

président de la CCRC, Henri-Jean Arnaud.

Plusieurs élus de la CCRC étaient présents durant la journée pour mémoriser cet instant exceptionnel de pose d'une passerelle, suspendue à deux grues situées sur chaque rive de la rivière.

Jo. CANTON

La passerelle et son chantier

La passerelle a été construite par Germain Environnement de Lanuejols (Gard). Composée de trois tronçons constitués d'une armature métallique et un habillage de bois imputrescible, elle mesure 36 m, pour une largeur de 3 m.

La pose a été effectuée par deux grues géantes de l'entreprise Millon avec une précision millimétrique et une parfaite synchronisation.

Ce chantier des berges du Rhône a été confié à E 26 de Portes-lès-Valence, la maîtrise d'ouvrage à Saffège de La-Roche-de-Glun, représentée par Sébastien Uzac.

INFOS PRATIQUES

ALBOUSSIÈRE

Concours de boules

Dimanche 28 juillet, boulodrome, à 14 h, 32 quadrettes 3 et 4 ; challenge commerçants et artisans et coupes conseil général. Inscription : 20 € par équipe. Informations : 04 75 58 86 20 et 04 75 58 20 23.

CORNAS

Concours de pétanque organisé par l'OGEC

À l'école Saint-Joseph, aujourd'hui, à 13 h 30. En doublette formée. 10 euros par équipe. Renseignements : 06 19 86 92 93.

Ouverture de la chapelle de la Mûre

Dimanche 28 juillet, de 14 à 18 h.

SAINT-PÉRAY

Exposition sur les

châtaigniers

Exposition "du verger à la table. Châtaigniers et châtaignes d'Ardèche, en partenariat avec les Archives départementales de l'Ardèche, à Rhône Crussol Tourisme - 1, rue de la République. Visible aux horaires d'ouverture de l'office de tourisme jusqu'au 31 juillet. Gratuit.

Horaires de la piscine communautaire

Vendredi 26, samedi 27, lundi 29, mardi 30, mercredi 31 juillet, de 12 h à 19 h 30. Cours d'aquagym les mardis et jeudis de 19 h 30 à 20 h 30.

SOYONS

Concours départemental de pétanque

La pétanque soyonnoise organise un concours départemental en doublettes hommes et doublettes femmes aujourd'hui, au boulodrome, à 14 h.

Ramassage des ordures

Le ramassage des ordures ménagères prévu le jeudi 15 août aura lieu le mercredi 14 août, aux horaires de ramassage habituels.

LOCALE EXPRESS

GUILHERAND-GRANGES

Viva Verdi, c'est ce soir !

■ Ce soir à 21 heures aura lieu au centre omnisports le concert "Viva Verdi" organisé par la communauté de communes, la ville de Guilherand-Granges et les Musicales de Soyons. Ce concert vous fera (re)découvrir les airs les plus célèbres de Giuseppe Verdi, de la Trouvère, à La Traviata, en passant par Nabucco ou la Force du Destin. Mis en scène par Jacques Gomez, ce spectacle sera interprété par les 40 musiciens de l'ensemble Artemus dirigé par Karine Locatelli. Tarifs : 26€, gratuit pour les moins de 18 ans.

Les personnes "fragiles" accompagnées face à la chaleur

■ Le Centre communal d'action sociale (CCAS) de Guilherand-Granges, qui s'occupe de la gestion du plan "chaleur" sur la commune, suit à la lettre le protocole du Conseil général de l'Ardèche. Les inscriptions au registre sont déposées sur la base du volontariat afin que les interventions soient possibles. Pour gérer cette période délicate, le CCAS travaille en collaboration avec l'Assad, une association d'aide à domicile. Cette dernière peut envoyer du personnel pour aider les personnes en difficulté dans leur quotidien, en faisant leur ménage ou des courses. Dès leur inscription, les seniors sont suivis régulièrement avec un appel tous les trois jours environ pour prendre de leurs nouvelles et leur rappeler les consignes élémentaires en cette période. Du côté du CCAS, on évalue qu'il y a peu de personnes isolées sur la commune mais qu'en cas de besoin, les interventions sont possibles tous les jours, 24h/24.

POUR JOINDRE NOS CORRESPONDANTS

GUILHERAND-GRANGES

- Yohan BALLORE (sports) : 06 32 79 30 15 ; yohan.ballore@orange.fr

- Rakel BENON : 06 42 65 72 79 ; rakel.benon@gmail.com

- Jo CANTON (sports) : 06 80 56 17 03 ; jo.canton@cegetel.net

- Aurore GALATI : 06 06 45 34 94 ; galati.aurore@gmail.com

- Thierry MORCRETTE : 06 07 29 36 18 ; thierry.morcrette@numericable.com

- Dominique PERRIN : 06 03 05 80 59 ; domi.perrin@gmail.com ;

- Bernard POUZET : 06 24 61 17 50 ; bpouzet@sfr.fr

SAINT-PÉRAY

- Florian GIRAUD : 06 72 98 07 66 ; florian_325@hotmail.com ;

- Véronique GRAILLAT-JOLY : 06 18 91 62 93 ; veronique.graillat-joly@laposte.net

SOYONS

- Bernard LABEAUME : 06 59 71 22 70 ; blabeaume@orange.fr

CORNAS/SAINT-ROMAIN-DE-LERPS

- Julie GARAMBOIS : 06 19 99 62 46 ; julie-lana@hotmail.fr

TOULAUD

- Christophe THESIER : 06 62 30 96 58 ; christophethesier@yahoo.fr

ALBOUSSIÈRE/CHAMPIS/SAINT-SYLVESTRE

- Christian PROST : 06 81 89 30 94 ; chprost@wanadoo.fr.

INFOS SERVICES

GUILHERAND-GRANGES

TAXIS DAVID SANSORNY

Pour particuliers et professionnels

Transport médical assis (type VSL)

04 75 40 94 95

15, impasse Van Gogh - 07000 Guilherand-Granges



SAINT-PÉRAY

Le centre de loisirs part à l'abordage !



Les 4/6 ans et les 6/11 ans réunis pour une chasse aux trésors.

Les vacances continuent pour le centre de loisirs. Cette semaine, les 4/6 ans sont partis à la conquête des mers du Sud en devenant de vrais pirates.

L'excitation était à son comble en découvrant la vie palpitante de ces marins craints et redoutés de tous. Les enfants ont eu la joie de se rendre à Miripili, "l'île aux pirates", pour retrouver le trésor perdu. Ils avaient ainsi confectionné leur costume car un vrai pirate n'est rien sans sa longue-vue et son cache-œil.

Au programme également deux matinées à la piscine pour se rafraîchir de cette chaleur estivale et une nuit sous tente.

TOULAUD

La récolte de miel débute avec du retard

Pascal Binon, apiculteur et président du GDSA (Groupement de Défense Sanitaire des Abeilles) de l'Ardèche, n'a pas son pareil pour parler de sa passion. Une passion qui est également son activité professionnelle. Il possède actuellement près de 150 ruches, la plupart situées à Toulaud. Chacune peut abriter de 100 à 120 000 abeilles au plus fort de la saison, début juillet. Une abeille a un rayon d'action de un à trois kilomètres autour de sa ruche.

Cette année, la météo n'a pas aidé l'apiculture. La récolte du miel de printemps et de châtaignier va ainsi débuter avec environ trois semaines de retard. Le

miel d'acacia, habituellement récolté en juin, n'a pas pu être ramassé à cause du froid et du vent qui ont perturbé la sortie des abeilles.

Pascal Binon doit, comme ses collègues apiculteurs, lutter contre le Varroa, un parasite d'origine asiatique qui décime les ruches à cause de sa capacité reproductive plus rapide que celle des abeilles.

Concernant le frelon asiatique, apparu sur le département en 2011 et notamment à Toulaud et Soyons, il vient d'être classé "espèce exotique envahissante et nuisible à l'apiculture" par les ministères de l'Agriculture et de l'Écologie.



Pascal Binon apiculteur et président du GDSA de l'Ardèche.